

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU 6 NOVEMBRE 2020

Présents : Laurent Deville, Simone Beissel, Pollo Bodem, Tom Jungen, Marc Vanolst, André Weidenhaupt, Claire Angelsberg, Gilles Didier, Romain Mertzig, Claudie Reyland, Paul Greis, Gusty Graas, Yves Marchi, Raymond Shinn, Fernand Wies, Maurice Bauer, Joseph Schoellen

Excusés : /

### Séance publique

#### **1. Projet de construction de la nouvelle station de traitement du SEBES avec conduites de refoulement, station de refoulement et conduite d'adduction**

- a. Le comité approuve la mise en équilibre des dépenses et recettes.
- b. Le comité est informé de l'avancement des travaux de la nouvelle station de traitement du SEBES conduites de refoulement, station de refoulement et conduite d'adduction

#### **2. Budget rectifié 2020 et budget 2021 – Présentation et vote**

- a. **Fixation des montants unitaires de la participation aux charges**
- b. **Fixation des facteurs multiplicateurs pour l'année 2021 concernant le dépassement de la capacité réservée**
- c. **Approbation du budget rectifié de l'exercice 2020 et du budget de l'exercice 2021**
- d. **Fixation du nombre des emplois des différentes fonctions dans les diverses carrières**

Après délibération et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 23 février 2001 sur les syndicats des communes, de même que les instructions intégrées dans la circulaire ministérielle n°3886 du 27 juillet 2020, le comité approuve, par votes successifs et à l'unanimité des voix, le budget rectifié pour 2020, le budget pour l'année 2021 et les montants unitaires.

A la majorité des voix, le comité fixe les facteurs multiplicateurs comme suit pour 2021 (abstention des représentants du SEC) :

1. le facteur multiplicateur appelé facteur de pénalité de faible demande d'eau défini à l'article 6.3.2.2. du règlement de fourniture d'eau et de participation aux charges du SEBES à 10

2. le facteur multiplicateur appelé facteur de pénalité de forte demande d'eau défini à l'article 6.3.2.3. du règlement de fourniture d'eau et de participation aux charges du SEBES à 200.

### **3. Plan pluriannuel de financement**

Le comité prend note du plan pluriannuel de financement présenté.

### **4. Approbation du décompte zone de protection autour de la solution de secours d'Everlange**

Le Comité approuve le décompte relatif aux travaux d'aménagement de la zone de protection d'eau souterraine pour les forages-captages de la solution de secours d'Everlange au montant total de 39.537,08€ HTVA.

### **Séance huis clos**

/

---